Numéro d'inscription 0 3 7 8 1

Né(e) le

Nom

Prénom (s)

Signature

écricome Épreuve : Culture Générale

Sujet ☒ 1 ou ☐ 2
(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille 0 1 / 0 3

Numéro de table 2 9

La pièce de théâtre "Art" de Yasmina Reza s'ouvre sur une dispute entre deux amis - l'un amateur d'art et l'autre ingénieur en aéronautique - à propos d'un tableau que le premier vient d'acquérir. Ce tableau a la caractéristique d'être constitué de liserets blancs pratiquement invisibles à l'œil nu. Le passionné d'art présente cette œuvre d'Anthrios fièrement à son ami, en lui précisant sa valeur marchande très élevée. Son ami, pragmatique, pense d'abord qu'il s'agit d'une plaisanterie, étant donné la simplicité déroutante du tableau à ses yeux inhabitués au domaine artistique, et se moque du ridicule de son ami. Celui-ci, vexé, lui rétorque qu'il n'est qu'un ignorant incapable de juger du génie de cette œuvre : mais existe-t-il vraiment des prérequis pour pouvoir juger des choses ? Pouvoir juger, c'est être en mesure d'évaluer une situation ou un objet et de prendre la décision qui nous semble être la plus adaptée, la plus en accord avec notre perception de la réalité. Ainsi, ne pas pouvoir juger revient à se retrouver perdu, démuni face à un choix à effectuer, c'est être dans l'impossibilité de trancher dans certaines situations lorsqu'on manque des compétences requises, lorsqu'on est submergé par ses

Les concours ECRICOME sont des marques déposées. Toute reproduction de la copie est interdite. Copyright © ECRICOME – Tous droits réservés

NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE

émotions qui briment notre faculté de juger, ou encore lorsqu'on est indifférent face à un choix. On peut alors se retrouver dans l'impossibilité de juger, de prendre une décision face à une situation difficile ou face à un dilemme: on est donc incapable de trancher et on reste figé, immobile dans une hésitation. Cela peut advenir, par exemple, lors d'une urgence vitale critique avec la vie d'une personne en danger, ou bien lorsqu'on doit faire un choix bien qu'on ne soit pas particulièrement compétent dans un domaine d'expertise. Mais, et s'il était possible en réalité de juger, ou de se donner les moyens de juger en toute circonstance? Et si cette interdiction, cette incapacité de juger, de penser, de trancher n'était qu'une façade visant à restreindre, à limiter notre liberté de juger? On pourrait alors concevoir des techniques nous permettant de dépasser ces limites. Ainsi, à quelles limites notre jugement fait-il face? Sommes-nous toujours en mesure de former un jugement? Et peut-on juger de tout?

Par notre condition d'être fini, il nous est, par nature, impossible de former un jugement véritablement correct. Or, on peut dépasser cette impossibilité en mettant en place des stratégies nous permettant d'élargir le spectre de nos jugements. Cependant, malgré le manque de certitude absolue, il faut savoir prendre le risque de juger afin de ne pas rester coincé dans cette immobilité, dans l'incertitude.

Selon la philosophie sceptique, l'homme est, par nature, incapable de produire un jugement juste. Il semble alors impossible de faire confiance à nos jugements.

L'homme étant un être imparfait, un être fini vivant dans un monde parfait, un monde infini, il est donc, par nature, incapable de former un bon jugement. Effectivement, par sa condition limitée, ses sens ne lui permettent pas de connaître les choses par essence, il lui est impossible d'accéder aux noumènes : sa connaissance reste superficielle, phénoménale. Par ailleurs, étant limité, il lui est impossible de déterminer la véracité des perceptions que lui transmettent ses sens : ceux-ci peuvent altérer sa vision de la réalité et le conduisent alors à se contenter d'une version faussée de la réalité. Ainsi, tous ses jugements semblent inadéquats, incompatible à la réalité : il vaut donc mieux suspendre son jugement.

La suspension du jugement semble alors être la meilleure solution, elle semble être l'attitude à adopter pour compenser l'impuissance de nos jugements qui nous contraint à errer dans l'erreur constamment. Les sceptiques ont donc conçu des techniques visant à nous aider à suspendre nos jugements : ce sont des modes ou des tropes. Parmi eux, on retrouve les cinq tropes d'Agrippa qui sont : la discordance (la diversité des opinions rend les disputes entre philosophes insolubles), la régression à l'infini (lorsque pour prouver une opinion, on en suppose une autre qui n'est pas démontrée elle-même), le mode hypothétique (quand

on suppose la véracité d'une hypothèse pour prouver autre chose), la relativité des opinions (la subjectivité et la diversité des opinions rend impossible le fait de trancher) et enfin le diallèle. Grâce à ses techniques, les sceptiques parviennent à atteindre l'isosthénie, c'est-à-dire à une égalité des arguments, ce qui leur permet d'atteindre l'aphasie, une sorte de silence, et enfin l'ataraxie, autrement dit la tranquilité de l'âme. Ainsi, en suspendant son jugement, on vit de manière plus apaisée; il n'est donc pas nécessaire de vouloir juger de tout.

Par ailleurs, lorsqu'on exprime un jugement, on le fait à travers le langage. Or, cette manipulation du langage est une source d'inexactitude et donc d'erreur. En effet, le langage a pour but de traduire des idées, des concepts en utilisant des mots, des expressions mais il est impossible d'être parfaitement précis à travers ce langage. Il enferme, il restreint des idées dans des expressions qui font perdre le sens profond de ces concepts au moment où ils sont exprimés. "Les occasions des troubles de ce monde sont grammairiennes." (Montaigne, Essais) : Montaigne explique ici que bien que nos jugements puissent être corrects dans notre esprit, dès qu'on va les exprimer avec des mots, ceux-ci vont perdre leur sens et seront donc faux par nature. Ainsi, dès lors qu'on veut exprimer un jugement, on tombe dans l'erreur.

Donc, l'homme est, par essence, incapable de former de bons jugements exactement fidèles à la réalité. Il vaudrait donc mieux s'abstenir de juger de tout en adoptant une attitude plus réservée.

Numéro d'inscription 0 3 7 8 1

Né(e) le / /

Nom

Prénom (s)

Signature

Écricome Épreuve : Culture Générale

Sujet ☒ 1 ou ☐ 2
(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille 0 2 / 0 3

Numéro de table 2 9

Or, Descartes nuance cette position dans ses Méditations Métaphysiques. Effectivement, dans la première méditation, il confirme que l'on peut douter des connaissances apportées par nos sens, en avançant les arguments du rêve et de l'illusion, et que l'on doit également douter des connaissances rationnelles. Cependant, il écrit : " Que je dorme ou que je veille, trois et deux réunis formeront toujours le nombre de cinq, et le carré n'aura jamais plus de quatre côtés. " (Méditations Métaphysiques, première méditation, Descartes). En effet, il existe des certitudes dont on ne peut pas douter et qu'on peut affirmer sans risque. En étendant le doute à toutes les choses, on réalise également la certitude de notre existence : " Cogito, ego sum, ego existo " (Méditations Métaphysiques, deuxième méditation, Descartes). Pour penser, pour juger, il faut exister : ainsi, je suis certain de mon existence, je suis une substance pensante.

Nous sommes alors tous capables de juger puisque l'homme est une chose pensante. Reste encore la question de la véracité de ces jugements. Pour s'en assurer, on peut mettre en place des stratégies pour encadrer nos jugements.

Les concours ECRICOME sont des marques déposées. Toute reproduction de la copie est interdite. Copyright © ECRICOME – Tous droits réservés

NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE

Pour mieux juger, il faut être capable de se maîtriser, d'avoir un contrôle sur notre esprit. Pour les stoïciens, une conduite morale est conditionnée par une triple discipline, menée grâce aux trois topoi : la discipline de l'assentiment (relative au jugement), la discipline des désirs et la discipline de l'action. La discipline de l'assentiment est fondamentale aux deux autres, puisque le jugement conditionne nos désirs et nos actions. C'est alors cette discipline qui est primordiale à la conduite morale.

Pour mener de bons jugements moraux, il faut alors se mettre en condition, il faut adopter une attitude conforme à la morale. Marc-Aurèle dans ses Pensées propose alors de se construire une citadelle intérieure consistant à se détacher du jugements des autres ou plutôt de ce qu'on pense être leurs jugements, à vivre dans le présent, à établir une frontière entre nos émotions et nos jugements et à souvent méditer sur la mort ("Tu n'es qu'une petite âme qui porte un cadavre". Epictète, Entretiens). Cette citadelle intérieure permet ainsi de se concentrer sur les faits, sur le présent et de mettre à distance toutes nos projections, produites par notre imagination et nos émotions involontaires, qui faussent nos jugements et nous induisent en erreur.

Ainsi, en utilisant cette méthode, on peut prendre plus de recul sur les choses et mieux juger. On peut donc se permettre de former plus de jugements puisqu'on vise à produire des jugements objectifs.

Dans le domaine de la morale, l'individu doit cependant être le premier objet de ses jugements moraux. Effectivement, Kant invoque le "tribunal intérieur", c'est-à-dire que notre raison doit se juger elle-même avant de juger les autres. La morale de Kant n'est donc pas un moralisme, car elle suppose avant tout le jugement de soi. Dans les Fondements de la Métaphysique des mœurs, Kant dit: "Aie pour maxime celle que tu penses être en même temps une loi qui soit universelle." En affirmant cela, Kant explique qu'il faut s'autoriser uniquement ce qu'on souhaiterait que les autres fassent également : il prône l'universabilité, la partageabilité du jugement moral. Ainsi, on peut tous juger de notre propre comportement moral, mais on ne peut pas se permettre de juger de celui des autres. Chacun doit être responsable de ses actes, cela relève de l'autonomie du sujet.

Ainsi, chacun est capable de juger de la morale, à condition de se maîtriser soi-même, mais aussi à condition de limiter son jugement à sa propre personne. Il est impossible d'accéder aux véritables intentions d'autrui, on ne peut donc juger que soi-même.

En 1913, un procès d'envergure aux États-Unis a bouleversé l'histoire du jugement artistique: il s'agit du

procès Brancusi. Aux États-Unis, les œuvres d'art sont exemptées de droits de douane; or, la sculpture Bird de Brancusi n'a pas bénéficié de cette loi. L'artiste a alors lancer des poursuites pour contester cette décision. Son œuvre originale, selon l'État américain, ne respectait pas les critères nécessaires pour déterminer la nature de cet objet. Alors, un débat important s'ouvre : peut-on vraiment imposer des critères à l'art ?

Une décision, un jugement dans le domaine juridico-politique ne peut jamais être absolue : on le remarque en effet avec le procès Brancusi qui a été l'objet de longs débats. Ainsi, bien qu'il y ait une absence de certitude absolue, il faut tout de même prendre une décision, d'où la nécessité de prendre des risques pour pouvoir juger.

Une décision de justice est un jugement d'une difficulté importante. En effet, il faut être capable de trouver un équilibre, de concilier la loi (relevant du domaine du calculable) et la justice (relevant du domaine de l'incalculable) : la décision de justice a donc quelque chose d'impossible. Il faut donc trouver un équilibre entre l'application des règles et le fait de s'adapter à une situation particulière. Ainsi, dans Force de Loi, Derrida écrit : "le moment de la décision est une folie." En effet, la délibération est une prise de risque, il est difficile de former un jugement correct, voire impossible de former un jugement parfait. Il faut alors accepter cette difficulté et essayer de

Numéro d'inscription 03781
Né(e) le
Nom
Prénom (s)
Signature
ecricome Épreuve : Culture générale
Sujet ☒ 1 ou ☐ 2 (Veuillez cocher le N° de sujet choisi)
Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.
Feuille 03 / 03
Numéro de table 29

tendre vers la meilleure décision possible.

On constate également une prise de risque dans le jugement politique. En effet, selon Hannah Arendt, le jugement politique relève du jugement réfléchissant (expliqué par Kant dans la Critique de la faculté de juger), elle affirme dans Qu'est ce que la politique?. Il s'agit en effet d'un jugement d'une situation particulière qui se projette dans un domaine universel. Cela relève donc bien de la prise de risque car il faut juger d'une situation qui est inédite et dont on a aucun critère sur lequel fonder notre jugement, si ce n'est notre intuition. Il faut donc faire preuve de courage pour juger : " Aie le courage de te servir de ton propre entendement, voici la devise des Lumières." (Kant, Qu'est ce que les Lumières ?). En effet, il faut avoir le courage de faire confiance à sa propre réflexion, à sa propre intuition, sans se faire influencer par d'autres facteurs extérieurs. On est donc tout à fait capable de juger de tout en politique : il suffit d'être capable de penser par soi-même.

Aussi, même si on manque d'une certitude totale, il

Les concours ECRICOME sont des marques déposées. Toute reproduction de la copie est interdite. Copyright © ECRICOME – Tous droits réservés

NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE

se faire confiance et accepter que le risque est inévitable dans nos jugements.

En somme, bien que l'homme ne soit pas forcément capable et en mesure de former de bons jugements, il peut tout de même viser à s'améliorer en mettant en place des stratégies, des techniques pour produire de meilleurs jugements et pour élargir son champ des possibles. Il doit malgré tout accepter son impuissance sans pour autant s'empêcher d'exprimer ses pensées : en effet, dans la mesure où il garde en tête les risques qu'il prend, il est toujours capable de produire des jugements. Ainsi, l'individu peut d'abord se juger lui-même avant de juger les autres : il doit d'abord se connaître et reconnaître ses limites avant de s'avancer sur ce qui lui est extérieur. Il ne peut donc pas se permettre de juger tout ce qu'il n'est pas capable d'atteindre, c'est-à-dire l'intériorité d'autrui, mais également les noumènes, inatteignables par essence.